Figeac, le 27 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gratuité des piscines intercommunales du Grand-Figeac dimanche 31 août 2025

Ce dimanche 31 août 2025, la Communauté de Communes du Grand-Figeac proposera l'accès gratuit aux 6 piscines d'été à tous les habitants du Grand-Figeac, ainsi qu'aux vacanciers.

Devant le succès rencontré en 2023 et 2024, l'opération de gratuité des bassins estivaux intercommunaux est renouvelée pour la troisième année consécutive à Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Causse-et-Diège, Figeac, Lacapelle-Marival et Saint-Sulpice.

Pour profiter gratuitement des joies de la baignade en plein air, rendez-vous aux horaires suivants, en espérant passer entre les gouttes :

- **Figeac, piscine du Surgié, vagues 1 fois par heure :** de 9h à 13h15 et de 14h30 à 19h30
- **Bagnac-sur-Célé :** de 13h à 19h
- **Cajarc :** de 13h à 19h
- **Lacapelle-Marival :** de 14h à 20h
- **Causse-et-Diège :** de 13h à 19h
- **Saint-Sulpice :** de 13h à 19h

Contact : Direction des Services Techniques
05 65 34 78 67 - secretariat.techniques@grand-figeac.fr

Plus d'informations : www.grand-figeac.fr

**dans la limite des capacités d'accueil de chaque établissement*

Contact presse : Varùna LIUTKUS – 05 65 11 22 76 – varuna.liutkus@grand-figeac.fr